

SERQUIGNY - USINE

ETABLISSEMENT: ARKEMA

EXPLOITANT: Industrie

RÉGION: Normandie

DÉPARTEMENT: EURE

COMMUNE: SERQUIGNY

L'usine ARKEMA (ex ATOFINA, ex-ELF ATOCHEM) occupe l'ancien site de production industrielle de la Société des Terres Rares ; cette société a fabriqué du nitrate de thorium dans les années 1910-1950, à partir de monazite. Des bâtiments industriels actuellement en exploitation ont été construits sur l'ancien dépôt des rejets de l'usine.

Des travaux de fondation ont remis à jour une partie de ce dépôt en novembre 1986 (environ 100 m3 de déblais).

Des études concernant des opérations d'assainissement sous contrôle de l'OPRI ont été menées en 1998 pour la mise en sécurité du site et des matériaux issus des travaux de fondation, selon des seuils fixés par le Ministère de la Santé. Suite à une demande de permis de construire en 2004, un arrêté d'autorisation d'exploiter a imposé à l'usine la réhabilitation des sols concernés par cette nouvelle construction. Cet arrêté préfectoral a ensuite été suivi par la DRIRE d'une demande d'expertise (réalisée en 2006/2007 par l'ALGADE) et de tierce expertise (réalisée en 2007 par l'IRSN). A ce jour les résultats d'expertises ont été remis à la DRIRE.

Données déclarées au 31/12/2022

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DÉCHETS ENTREPOSÉS ISSUS DES TRAVAUX DE FONDATION					
Déblais	2361	-		FA-VL	F6-9-01